

CAR - RMS

LES DEUX LITRES DU MANS

Dimanche 28 avril 2019

Date limite d'inscription 29 mars 2019

Nom et prénom du conducteur :

.....

Je souhaite engager la moto :

Marque :

Type :

Cylindrée :

Année modèle :

Immatriculation :

Assurance :

N° de police :

N° permis de conduire :

Engagement :

Pour une moto 16 € sans repas :

Pour une moto 33 € comprenant 1 repas :

Ou pour un side-car 55 € comprenant 2 repas :

Repas supplémentaire à 26 € x =

Repas enfant jusqu'à 10 ans : 9,5 € x =

.....

Total :

Bulletin d'inscription, chèque à l'ordre du CAR Le Mans et copie de l'assurance du véhicule à envoyer par courrier postal pour le 29 mars 2019

Le pilote doit être en conformité avec la loi (permis de conduire) et respecter les règles de bonne conduite (courtoisie, vitesse maximale de 50 km/h, alcoolémie).

La machine engagée doit être en conformité avec la loi (bon état de conservation ou de restauration, immatriculation, assurance : envoyer le certificat d'assurance), posséder un **extincteur** en état et un rétroviseur.

Les motards doivent porter un casque rigide (pas en cuir) et des gants.

Nous fournirons le bidon de 2 litres mais pas l'essence, ni le tuyau, ni les supports qui devront être efficaces.

Les voitures de sécurité peuvent sortir à tout moment, il est interdit de les dépasser.

Tout engagement est définitif et non remboursable sauf cas exceptionnel.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure de la manifestation les véhicules ne respectant pas ces recommandations ou les indications des signaleurs.

Il est interdit de fumer sur les parcs.

Les dossiers incomplets ou non lisibles (adresse mail par exemple) ou présentant des erreurs ne seront pas pris en compte par les organisateurs.

Je soussigné : Nom : Prénom : Club :

Adresse : Code postal : Localité :

Tél. fixe : Tél. portable : e-mail :

posséderai les documents et matériels prévus, et autorise le CAR a utiliser les informations ci-dessus ainsi que les photos qui seront prises pour communiquer.

Signature